



CHARTE D'UTILISATION des ordinateurs portables

Préambule

Dans le cadre de ses missions culturelles, éducatives et de service public, la médiathèque de Saint-Sulpice-la-Pointe met à la disposition du public : six ordinateurs portables (prêt sur place uniquement), un accès wifi libre et gratuit et un service d'impression ou photocopies (grille tarifaire ci-dessous). La présente charte, associée au règlement intérieur de la médiathèque / ludothèque a pour but de préciser les conditions d'utilisation des moyens et des ressources de la médiathèque et les responsabilités des utilisateurs en accord avec la législation.

Les conditions d'utilisation

Accès aux postes informatiques :

Tout usager de plus de 12 ans inscrit ou non à la médiathèque peut emprunter sur place gratuitement et pendant 1 heure un PC portable durant les horaires d'ouverture de la médiathèque. Une pièce d'identité, en cours de validité, sera demandée, à titre de caution, pendant la durée du prêt. Les mineurs ne pourront accéder à Internet qu'avec l'accord de leur responsable légal formulé sur le formulaire d'adhésion (ou si non-adhérent, après s'être rendu sur place afin de compléter une attestation).

Responsabilité de l'usager en cas de détérioration du matériel :

Comme tout autre document, durant le prêt sur la place, l'ordinateur portable est sous la responsabilité de l'emprunteur. En cas de matériel perdu ou détérioré, l'usager devra rembourser le matériel ou le remplacer à l'identique, selon les conditions prévues tenant compte de la grille de vétusté des assurances (*).

(*) La valeur de remplacement vétusté déduite implique une indemnisation sur la base de la valeur (au jour du sinistre) d'un bien neuf identique à celui détérioré (en nature, qualité, caractéristiques) à laquelle sera appliqué un coefficient de vétusté (qui correspond à l'usure du bien endommagé ou détruit). A ce jour, il est indiqué que le **coefficient de vétusté est de -10 % de la valeur par année d'ancienneté.**

Utiliser un poste informatique :

L'utilisateur est amené à s'inscrire sur un cahier lors de l'utilisation du matériel (nom – prénom – date – heure d'arrivée – N° du poste). La durée de la connexion est consentie pour une heure afin de permettre un accès équitable à l'ensemble des utilisateurs. Elle peut être renouvelable si nécessaire et si non réservé par un autre usager. Les bibliothécaires se réservent le droit d'interrompre une consultation à but ludique ou de loisir pour privilégier une recherche documentaire.

Un poste ne peut être utilisé que par 2 personnes à la fois, bénéficiant d'une autorisation préalable. La durée de consultation est limitée à 1 heure par usager et par jour en cas d'affluence.

Les utilisateurs s'engagent à :

- respecter le matériel,
- signaler toute anomalie constatée,
- ne pas commettre d'infraction à la législation en vigueur (piratage, vandalisme, non-respect du droit d'auteur...),
- ne pas utiliser de sites de jeux en ligne.

La médiathèque prévient les usagers :

- qu'elle ne peut être tenue pour responsable des contenus parfois choquants d'internet,
- qu'elle ne peut être tenue pour responsable d'une mauvaise utilisation du matériel et/ou d'internet (ex : oubli de sauvegarde, non-respect d'une procédure de déconnexion, piratage de compte personnel, consultation sur site non sécurisé...). Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer que les services qu'il utilise assurent un bon niveau de sécurité avec par exemple une liaison chiffrée (protocole https),
- que le personnel est habilité à couper toute connexion d'un usager ne respectant pas la législation en vigueur ou toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public.

Utiliser l'accès internet avec son propre matériel (ordinateur portable, smartphone...) :

Les usagers munis d'un ordinateur portable, de smartphone et de tablettes peuvent se connecter à internet via le réseau WIFI de la médiathèque. Cet accès est libre et gratuit. L'inscription à la médiathèque n'est pas obligatoire cependant les usagers doivent se créer un compte et prendre connaissance de cette charte.

Les utilisateurs s'engagent à :

- Respecter la législation en vigueur sur internet.
- Ne pas effectuer des opérations pouvant nuire au fonctionnement du réseau, à l'intégrité de l'outil informatique.
- Ne pas créer une fausse identité.

La médiathèque s'engage :

- A ne pas transmettre les données personnelles recueillies lors de la création du compte wifi.
- A ne pas divulguer les informations de connexions collectées lors de l'utilisation. Il peut être fait exception à cette règle suite à la demande des autorités publiques ou judiciaires.

Conformément à la loi du 15 novembre 2001 relative à la sécurité quotidienne, à la loi du 23 janvier 2006 relative à la lutte contre le terrorisme et à la loi du 28 octobre 2009 portant sur la propriété littéraire et artistique sur internet (HADOPI 2), les données de trafic sont conservées pendant 1 an et pourront être transmises à la demande des autorités publiques ou judiciaires.

La législation et les pratiques d'utilisation :

Dans le respect de la législation française et de la mission culturelle et éducative de la médiathèque sont interdits :

- la consultation de sites faisant l'apologie de la haine raciale, de la violence, de discriminations ou de pratiques illégales ainsi que des sites pédophiles ou pornographiques.
- les comportements de nature à enfreindre la loi sur le droit d'auteur
- l'installation et l'enregistrement de programmes, de logiciels, de fichiers audios, de vidéos, et de jeux.
- la modification des paramètres de l'ordinateur ainsi que tout enregistrement sur le disque dur.

L'utilisateur est responsable de l'affichage sur écran des documents qu'il choisit de consulter. Le personnel de la médiathèque se réserve le droit d'interrompre toute connexion dont l'usage ne conviendrait pas à un lieu public.

L'utilisateur s'engage à prévenir sans tarder le bibliothécaire en cas de problème technique.

La médiathèque ne garantit pas et n'est en aucun cas responsable de la qualité et la validité des informations recueillies par l'utilisateur sur Internet.

Pour leur protection, les mineurs ne doivent en aucun cas laisser sur Internet des informations à caractère nominatif ou personnel. La confidentialité des informations et leur fiabilité sur le net n'étant pas assurée, la navigation et l'envoi de toute information nominative s'effectue sous l'entière responsabilité de l'utilisateur (inscription concours...).

Impressions à partir des postes informatiques :

Toute impression doit se faire dans le respect de la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle. La médiathèque ne pourra être tenue responsable d'une infraction commise par ses usagers. Les impressions papier sont payantes. Les tarifs sont fixés par délibération du conseil municipal et révisables chaque année. Les utilisateurs accédant à internet par des bornes Wi-Fi n'ont pas accès au réseau des imprimantes.

Reproduction de documents / Photocopies :

Toute reproduction doit se faire dans le respect de la législation en vigueur sur la propriété intellectuelle. La médiathèque ne pourra être tenue responsable d'une infraction commise par ses usagers. Les reproductions de documents mis à

disposition ou prêtés, effectuées à l'aide des appareils personnels des utilisateurs sont réservées à un usage personnel, gratuit et limité au cercle de la famille. En raison des droits négociés par les bibliothèques, la reproduction partielle ou totale des documents sonores, visuels, multimédia ou numériques est fortement interdite, à l'exception des documents libres de droit. Dans le cas de livres, le nombre de pages à reproduire ne peut excéder 10% du contenu de l'ouvrage. Dans le cas des périodiques, le nombre de pages reproduites ne peut excéder 30% du contenu rédactionnel de la publication.

Grille tarifaire pour impression/ photocopie :

NB : Seul le personnel de la médiathèque est habilité à manipuler le photocopieur situé à l'accueil au RDC de la médiathèque.

	Noir et Blanc	Couleur
A4	0.20 cts	0.20 cts
A3	0.40 cts	0.40 cts

Acceptation de la charte et sanctions

L'utilisateur déclare avoir lu l'intégrité de cette charte avant l'utilisation des services multimédia. L'utilisation des services vaut acceptation de l'ensemble des dispositions et obligations de cette charte. Le non-respect de ces règles peut entraîner la suspension temporaire ou définitive du droit d'utilisation du multimédia.

L'accès à internet est soumis à l'acceptation de la présente Charte.

Nom :	Adhérent : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Prénom :	
Si mineur(e), Nom du représentant légal :	
Adresse :	
Tél. :	
Date :	Signature (précédée de la mention lu et acceptée) :